

Vœu présenté au Conseil Municipal du 14 décembre 2020

Portant sur les antennes relais et le déploiement de la 5G

Considérant que l'ouverture des enchères pour l'attribution des fréquences 5G aux opérateurs de téléphonie mobile a été annoncée par le Gouvernement et a démarré le 18 novembre dernier.

Considérant que, si l'efficacité de la 5G en termes de débit et de capacité de développement de certains secteurs est incontestable, ce lancement a provoqué des craintes légitimes dans la population villejuifoise, pour des raisons liées à la santé, à l'environnement et à la protection des données. Plusieurs collectifs d'habitants se sont adressés à la municipalité pour être informés et soutenus, d'autant que Villejuif a été choisi par Orange comme zone d'expérimentation.

CONSIDÉRANT qu'avec l'ouverture des enchères puis des attributions des bandes de fréquences de la 5G, aucune initiative n'a été prise par le Gouvernement pour engager un véritable débat sur les enjeux environnementaux, sanitaires et démocratiques liés à son déploiement,

Considérant que la Convention citoyenne pour le climat s'est prononcée en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G dans l'attente de la parution du rapport définitif de l'ANSES, attendu au 1^{er} trimestre 2021,

Considérant que, conformément au préambule de la Constitution et en particulier à la Charte de l'environnement, chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé, que les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage,

Considérant que l'annonce par le gouvernement le 29 novembre 2020 de la mise en place de 10.000 contrôles dont la moitié sur la 5G n'est pas suffisante pour être efficace sur l'ensemble du territoire national,

Considérant que le déploiement de la 5G, sans réflexion sur la mutualisation des technologies et le recyclage des terminaux, va augmenter massivement l'émission de gaz à effet de serre, du fait de la hausse du trafic permise, ainsi que la consommation énergétique et de ressources, du fait de la fabrication de nouveaux terminaux téléphoniques, de l'utilisation plus massive d'objets connectés,

Considérant que la collecte permanente des données personnelles potentiellement rendue possible avec le déploiement de la 5G, est un risque pour leur protection,

Le conseil municipal de Villejuif exige un moratoire sur le déploiement de la 5G en attendant les résultats des études sanitaires et environnementales.

Pour participer à la réflexion nationale, la Mairie s'engage à :

- Mettre en place une information la plus transparente possible sur les antennes, leur localisation, les émissions d'ondes, via ses différents moyens de communication (site internet, journal municipal)
- Organiser un débat citoyen local permettant à chacun.e de se forger une opinion éclairée et personnelle, s'appuyant sur des interventions de chercheurs, d'opérateurs, d'acteurs économiques, d'associations et de collectifs citoyens.

Ce vœu sera adressé au Président de la République.